

Travail en hauteur - port des EPI

Objectif de la formation:

à l'issue de la formation les participants seront capables en situation de travail

d'utiliser les EPI selon les réglés de sécurités dans le travail en hauteur ainsi que le précise le code du travail.

Ils connaîtront les principes de prévention des risques permettant de travailler en hauteur en toute sécurité.

Cette formation permet, sous condition de la validation du test de fin de stage d'être habilité par son employeur à l'utilisation des EPI liés au travail en hauteur pour les métiers du spectacle vivant.

Durée: 32.00 heures (4.00 jours)

Profils des stagiaires

- Machinistes, techniciens et régisseurs du spectacle vivant amenés à travailler en situation de hauteur non équipé de protection collective

Prérequis

- Ne pas avoir le vertige
- Bonne condition physique

Objectifs pédagogiques du programme

- connaître la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur
- Identifier et prévenir les risques liés au travail en hauteur
- Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention

Contenu de la formation

- Généralités
 - Principes de prévention des risques et législation concernant le travail en hauteur, les EPI et les équipements de protection collective
 - Les notions liées à la protection contre les chutes de hauteur (force de choc, facteur de chute...)
 - Les différents types de matériels utilisés contre les chutes en hauteur
 - Rappel des nœuds, gestions des EPI
 - Installations et utilisation de lignes de vies
 - Ancrages et amarrages pour les systèmes d'arrêt des chutes
 - Déplacement sur des ponts lumière et focus
 - Reconnaissance des situations à risques
 - Sensibilisation sur l'évacuation d'une personne en hauteur
- Mise en pratique
 - Exercices d'applications
- Evaluations
 - Evaluation individuelle donnant lieu à certification
 - Bilan de formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Nos formateurs sont issus du monde du spectacle ou de l'événementiel, Ils sont reconnus dans leur domaine d'activité. Ils connaissent les problématiques et les évolutions techniques les plus récentes.

Formateur: Castelain Sébastien

Référent pédagogique: Nicolas VARLET

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets sur plateau technique (salle de spectacle) salle de spectacle pour la partie pratique
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement
- Auto-évaluation sur les objectifs avant et après la formation(formulaire d'auto-évaluation)

Modalités d'évaluation :

- Un test de positionnement est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Un recueil des besoins oral est réalisé en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales seront effectuées au cours de la formation.
- Des TP pratiques en binômes ou en solo seront réaliser afin de valider les acquis •

En fin de formation, ou fin de partie théorique un quizz est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants. Une évaluation à 6 mois sera également proposée

MODALITÉS DE SUIVI : Des formations complémentaires peuvent être proposer aux stagiaires

VALIDATION: Délivrance en fin de formation d'une "attestation de compétence" avec les mentions : acquis / en cours d'acquisition ou non acquis

Indicateurs de résultats

Taux de réussite : 100% Chiffre 2023

Taux d'abandon : 0% Chiffre 2023

Évaluation à chaud pour les apprenants 9.4/10

Contenu de la formation 9.8/10

Déroulement de la formation 9.9/10

Efficacité de la formation 9.2 /10

Mise à jour 03/06/2024

DÉLAIS D'ACCÈS:

L'équipe d'Ubitech est très réactive mais dépend du délais nécessaire de chaque administration. Voici les délais minimum entre votre demande et le début de la formation:

Vous êtes intermittent: Inscription au minimum 4 semaines avant le début de la formation et 3 semaine avant le début de la formation pour les formations de sécurités.

Demandeur d'emploi:pour une prise en charge auprès de Pôle emploi comptez minimum 2 semaines, il faudra nous fournir votre

UBITECH

24 boulevard Jean BAUDIN

13016 Marseille

Email: contact@ubitech-formation.com

Tel: +33650410816



numéro ploe emploi

Auto entrepreneur comptez environ 2 semaines.

salarié d'une entreprise, d'une association ou d'une structure cotisant à l'Afdas, le délais minimum est d'une semaine.

Vous financez directement , comptez 4 jours.

ACCESSIBILITE HANDICAP:

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Réferente handicap : Lise VARLET 07.60.53.88.23